

**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAÎTRE FORMATEUR (CAFIPEMF)

ADMISSION session 2021

CALENDRIER

Arrêté du 20-7-2015 ; Circulaire n°2015-110 publiée dans le BOEN n°30 du 23/07/2015

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Les candidats ayant été déclarés admissibles et qui n'ont pas été admis ou qui n'ont jamais subi les épreuves d'admission. Ces candidats conservent le bénéfice de leur admissibilité pour deux nouvelles sessions d'examen sur une période de quatre années après la fin de la session où ils ont été déclarés admissibles, y compris en cas de changement d'académie.
- Les candidats déjà titulaires d'un CAFIPEMF et souhaitant changer d'option.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription sera téléchargeable sur le site de la DSDEN des Landes.

QUAND S'INSCRIRE ?

- Dossiers d'inscription disponibles à partir du **mercredi 9 septembre 2020 - 12h00** jusqu'au **mercredi 7 octobre 2020 - 12h00** sur le site de la DSDEN des Landes.

**L'ATTENTION DES CANDIDATS EST SPÉCIALEMENT ATTIRÉE SUR LA NÉCESSITÉ
D'ÉVITER DE S'INSCRIRE DURANT LES DERNIERS JOURS.**

- Retour des dossiers d'inscription (date de clôture des registres) avant le **mercredi 7 octobre 2020 – 12h00** (cachet de la poste faisant foi).

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU MÉMOIRE : le lundi 22 février 2021 – 12h00

**Au format numérique UNIQUEMENT (PDF) à l'adresse suivante :
laure.verdel@ac-bordeaux.fr**

ÉPREUVES D'ADMISSION : du lundi 8 mars 2021 au vendredi 2 avril 2021